



Berne, le 7 mai 2012

Aux destinataires de la  
procédure d'audition selon  
liste annexée

**Ouverture de la procédure d'audition au sujet du rapport explicatif sur la conclusion d'une convention entre la Suisse et la Bulgarie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport mentionné en marge.

Le délai de réponse court jusqu'au

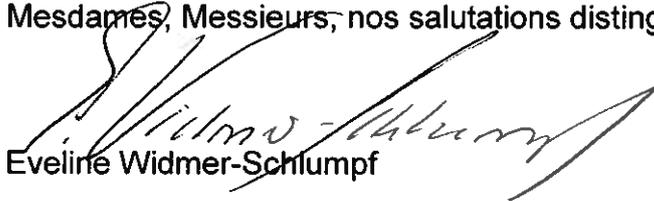
**vendredi 15 juin 2012.**

C'est pourquoi nous vous prions de nous envoyer, d'ici à cette date, une version électronique de votre prise de position à l'adresse électronique suivante:

[Pascal.Duss@sif.admin.ch](mailto:Pascal.Duss@sif.admin.ch)

Si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez vous adresser à Monsieur Pascal Duss, téléphone 031 322 71 57.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

  
Eveline Widmer-Schlumpf

Annexes:

- rapport explicatif (d, f)
- liste des organisations consultées (d, f)